

1. **Nom du projet : Mission d'identification et de formulation du mandat de la Haute autorité à la Consolidation de la Paix.**
2. **Montant du budget :** 108.520.809 F CFA
3. **Bailleurs de fonds :** Suisse ; Programme de politique de paix en Afrique de l'Ouest et Centrale du DFAE DP IV d
4. **Année démarrage, année clôture, durée :** 2012-2013
5. **Zone d'intervention (région, départements, communes, etc.) :** Couverture nationale
6. **Problématique à laquelle le projet s'attaque :** Développement institutionnel
7. **Objectifs (général, spécifiques) :** contribuer au renforcement des efforts de consolidation de la paix au Niger à travers la mise en place et le fonctionnement effectifs de la *Haute Autorité à la Consolidation de la Paix* en la dotant de tous les instruments légaux, stratégiques et opérationnels, lui permettant de ce fait d'apporter une réelle contribution à la création ou au renforcement des conditions d'une paix et d'une stabilité durables.
8. **Résultats attendus**
  - 8.1 Un état des lieux est réalisé ;
  - 8.2 L'action de la Haute Autorité à la consolidation de la paix est renforcée par l'assistance à l'adoption d'une vision stratégique concerté ;
  - 8.3 Un appui technique est apporté à la formulation d'un plan stratégique quinquennal et à l'établissement d'un plan opérationnel annuel 2013 ;
  - 8.4 Un appui technique est apporté à l'établissement d'un organigramme détaillant la structure de la Haute Autorité ainsi qu'un manuel des procédures ;
  - 8.5 Des propositions et recommandations sont formulées à la Haute Autorité en vue d'assurer une bonne coordination avec tous les acteurs nationaux pertinents
9. **Les produits attendus**
  - 9.1. Un **rapport de recherche présentant l'état des lieux** et des éléments de connaissance et de comparaison sur des exemples de processus et mécanismes de consolidation de la paix, de réconciliation ou de dialogue national mis en œuvre dans d'autres contextes, notamment africains, afin d'apporter un éclairage particulier à la Haute Autorité dans la mise en œuvre de sa mission.
  - 9.2. Un document proposant une **Vision** de la contribution et de l'impact que compte apporter la Haute Autorité à la Consolidation de la paix au Niger. Cette vision, se basant sur une analyse aussi lucide et exhaustive que possible des défis auquel est confronté le pays en matière de consolidation de la paix et de la démocratie, guidera toutes les actions et initiatives de la Haute Autorité ;
  - 9.3. Un **plan stratégique quinquennal** décrivant dans les grandes lignes les orientations stratégiques relatives à l'action de la Haute Autorité en matière ;

- 9.4. Un **plan opérationnel** pour 2013 ;
- 9.5. Un projet d'**organigramme** et un manuel des procédures de travail ;
- 9.6. Des propositions en vue d'assurer une bonne **coordination** du processus entre la Haute Autorité et tous les acteurs nationaux pertinents identifiés et ayant un rôle à jouer dans la consolidation de la paix au Niger.

10. **Stratégie d'intervention** : mise à disposition d'une cellule de cinq consultants (nationaux et internationaux) soutenue par une haute personnalité. Principales étapes

- 10.1. Recherches documentaires
- 10.2. Missions de terrain
- 10.3 Ateliers (formulation de la Vision /restitution/validation)

**11. Partenaires de mise en œuvre** : Tous les acteurs nationaux pertinents dans ce processus de réflexion sur une politique globale de paix au Niger

Autres informations pertinentes : les TRDS ont été élaboré juillet/aout 2011, avant l'élaboration des textes organiques fixant et précisant la mission, les attributions et l'organisation de la Haute Autorité à la Consolidation de la Paix, il a été procédé à un recentrage des résultats et produits attendus.